



Intéraction entre une SAS et une SEP

Par **Kaezer974**, le **25/03/2014** à **05:42**

Bonjour,

J'aimerais vous soumettre une situation pour pouvoir prendre une décision.

Je suis associé à 50% dans une SAS. Le président de cette SAS, et donc mon associé, possède une SEP ce qui implique sa personne physique.

Je viens d'apprendre qu'il est actuellement dans de gros problèmes financiers sur sa SEP et récemment notre SAS à acheter 95% des parts de sa SEP (création d'une holding).

Y'a t-il des chances que les huissiers viennent se servir chez moi (mes biens personnels) ou dans notre SAS, si on en arrive à là ?

Je vous remercie pour vos conseils et avis.